

LETTRE INFO

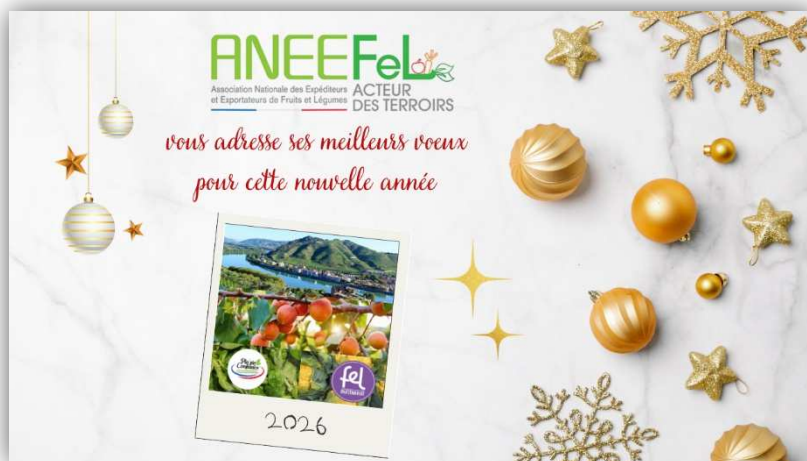
Le rendez-vous des expéditeurs-exportateurs en fruits et légumes

N°11

ANEEF^{FeL}
Association Nationale des Expéditeurs
et Exportateurs de Fruits et Légumes

**ACTEUR
DES TERROIRS**

Décembre 2025



*Une année s'achève, une autre commence et nous espérons continuer
d'avancer à vos côtés.*

Toute l'équipe de l'ANEEFEL vous adresse ses meilleurs vœux.

ACTUALITES



Conférences de souveraineté alimentaire

Lancées à Rungis par la Ministre Annie Genevard, les conférences de souveraineté alimentaire ont démarré par filière agricole le **8 décembre 2025**. L'ANEEFEL a participé aux 2 premières séances Fruits et Légumes présidées par Laurent GRANDIN, ancien Président d'Interfel. Les différentes familles d'Interfel rappellent l'écriture conjointe d'un Plan de Souveraineté F&L en 2023 et la nécessité de l'appliquer. Elles demandent en mesures prioritaires à desserrer l'étau réglementaire et simplifier les démarches administratives.

Lors de la réunion du 17 décembre au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ce fut également l'occasion de faire le point sur les filières légumes qui ont connu un mois de décembre particulièrement difficile et les problématiques de compétitivité tant au niveau national que sur les marchés étrangers.





Logistique

Suite de la publication des textes sur la mise en place de la REP en 2026

Les arrêtés Cahier des charges et Périmètre de la REP EP ont tous deux été adoptés le **2 décembre 2025** et publiés au Journal officiel le **18 décembre**.

Pour rappel, la REP Emballages Professionnels s'appliquera à compter du 1er juillet 2026, sans rétroactivité des éco-contributions. S'agissant des emballages réemployés, ceux mis pour la première fois sur le marché avant le 1er juillet 2026 ne sont pas soumis à la REP.

Les éco-organismes doivent déposer leurs demandes d'agrément au plus tard le 28 février 2026. Les agréments seront délivrés au premier semestre 2026, suivis par la publication des barèmes d'éco-contributions.

L'arrêté « Périmètre » définit les différents emballages professionnels et ménagers, il est possible qu'un arrêté rectificatif soit publié car il a été décelé des incohérences par rapport aux définitions du décret du 17 novembre.

- [Arrêté du 2 décembre 2025](#) portant cahier des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie des producteurs d'emballages servant à commercialiser des produits consommés ou utilisés par des professionnels.
- [Arrêté du 2 décembre 2025](#) relatif aux emballages de produits utilisés par les ménages et/ou les professionnels et relevant des 4° et 5° du III de l'article R. 543-43 du code de l'environnement.

Des notes explicatives sont disponibles sur le [site ANEEFEL](#)

Les fédérations de mise en marché écrivent au nouveau directeur général d'IFCO

Suite aux échanges entre les fédérations et le Directeur Général d'IFCO en septembre 2025, il avait été convenu un rendez-vous en janvier 2026 pour faire un bilan de la période de test du Quick Cycle, son effet sur la rétention de caisse et l'impact sur les entreprises, afin de l'ajuster.

Compte-tenu du départ du Directeur Général et constatant une mise en place du dispositif peu conforme aux échanges, l'ANEEFEL, GEFEL, FEDEPOM et FELCOOP ont écrit au nouveau directeur général en demandant la suspension du dispositif Quick Cycle dans l'attente d'une prochaine rencontre. Une réponse rapide du nouveau directeur a indiqué la mise en œuvre du dispositif au **28 février**, une rencontre devrait avoir lieu au préalable.



Ouverture à l'international

Nous l'attendions depuis bientôt 13 ans.... Et bien ça y est nous avons obtenu l'ouverture du marché pour les échalotes françaises au Brésil.



[La portaria SDA/MAPA N° 147 du 12/04/2025](#) est parue ce jour au journal officiel.

Traduction et toutes informations complémentaires disponibles auprès de :

- l'ANEEFEL: valerie.avril@aneefel.com;
- ou Interfel. : d.soares@interfel.com



Actualités Sociales



Commissions paritaires

Une Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP) de la Branche a été organisée le **11 décembre**. Un point sur les études en cours et à venir, réalisées avec OCAPIAT dans le cadre de l'observatoire paritaire prospectif interbranches des emplois, des métiers et des qualifications du commerce agricole, était à l'ordre du jour. En 2026, l'ANEEFEL participera à la plateforme GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) du secteur alimentaire. Il s'agit d'un outil d'aide à la démarche GEPP pour accompagner les entreprises dans leur réflexion sur les emplois, les compétences et les parcours.

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la Branche s'est également réunie le **11 décembre**. Comme convenu, les partenaires sociaux ont démarré les négociations sur la révision de l'Article 25 « Dépassement des durées maximales du travail » de la Convention Collective Expédition Exportation F&L. Les discussions se poursuivront en janvier 2026.

Dans le cadre des travaux sur la révision des classifications de la 1^{ère} et 4^{ème} gamme, les partenaires sociaux ont continué leurs échanges avec le Cabinet J. GISBERT. Les discussions ont été riches, permettant de terminer la phase de questionnement des membres de la CPPNI sur les deux grilles de classification actuelles.



Hausse du SMIC

Compte-tenu de la hausse du SMIC de 1,18 % à compter du **1^{er} janvier 2026**, les négociations sur la grille de salaires de la 1^{ère} gamme et de la 4^{ème} gamme seront à l'ordre du jour de la CPPNI du **20 janvier 2026**. Le niveau du SMIC sera en début d'année prochaine de **1 823,03 euros par mois pour 35 heures hebdomadaires**.



Collecte de la contribution conventionnelle de la Branche

Pour rappel, OCAPIAT est en charge depuis le 1er janvier 2024 de la collecte de la contribution conventionnelle de notre Branche. Cette contribution finançant le paritarisme sera éligible au **28 février 2026** sur la base de la masse salariale brute 2025 des entreprises relevant de notre convention collective. Pour information, l'invitation à la connexion au portail de paiement sera adressée par OCAPIAT le **15 janvier prochain**. Nous remercions à l'avance les entreprises pour leurs contributions.



Webinaire IA et RH

Comment l'IA impacte les ressources humaines ? A l'initiative de la commission jeunes, un web atelier IA et RH vous a été proposé le **10 décembre** animé par Cécile RAVIER, consultante entreprise à l'APEC. Comprendre les notions d'intelligence artificielle, repenser ses enjeux RH (recrutement, mobilité) en y intégrant l'IA pour rédiger une offre d'emploi, trouver des questions pour un entretien de recrutement, assurer la mobilité interne et intégrer une approche critique. Les participants ont pu partager leurs expériences et leurs attentes.

Le support de présentation est disponible auprès de laurie.moya@aneefel.com ou sur le site de l'ANEEFEL, [espace adhérent](#).



FeL PARTENARIAT : calendrier de formation 1er semestre 2026

Voici le calendrier de formations FeL PARTENARIAT pour le premier semestre 2026. Si vous souhaitez intégrer la démarche, développer et/ou approfondir vos connaissances et compétences, vous pouvez envoyer vos bulletins d'inscription aux formations à Laurie MOYA à l'adresse suivante : laurie.moya@aneefel.com

- La formation initiale est obligatoire pour chaque nouveau responsable FeL PARTENARIAT de l'entreprise.
- La formation de renouvellement doit être suivie tous les 3 ans par le responsable FeL PARTENARIAT.
- La formation agréée est obligatoire pour le responsable agréé de l'entreprise tous les 5 ans.

1 ^{er} semestre 2026	Rungis	Lomme	Saint-Rémy	Lyon Corbas	Carquefou	Sud-Ouest Montauban
Formation initiale 2j	10-11 février	10-11 mars	19-20 mai			
Formation de renouvellement 1j	18 février	25 mars	31 mars		11 mars	12 mars
Formation pour les agréés 1j	<ul style="list-style-type: none"> • 18 février • 14 avril 					
Formation BPH-HACCP 2j	13-14 janvier	16-17 juin				



Plaisir et Confiance

Les rencontres avec la distribution ont continué au mois de décembre et l'intérêt pour la charte est grandissant. Comme certains ont pu le constater, Plaisir et Confiance commence à être reconnue par certains distributeurs et le nombre d'entreprises engagées est en augmentation ; n'hésitez pas à contacter laurie.moya@aneefel.com pour plus d'informations. C'est pour cela qu'un point presse aura lieu lors du SIA 2026 afin de promouvoir la charte. Nous comptons sur votre présence et reviendrons vers vous avec toutes les modalités.



Assemblée Générale



L'Assemblée Générale de l'ANEEFEL aura lieu les 19 et 20 mars 2026 à Tain l'Hermitage (Drôme). Pensez à noter l'évènements dans vos agendas !

OUTILS ET INFORMATIONS



CVE Interfel

Suite à l'extension de l'accord CVE 2026-2028, les taux de collecte Interfel changent à partir du **1er janvier 2026**.

Pensez à modifier vos outils comptables pour appliquer les nouveaux taux à vos clients détaillants et de la restauration collective, en vous référant au [bordereau de déclaration 2026-2028](#).



Expérimentation Melon

Dans le cadre du Groupe de Réflexion Melon lancé l'an passé, une étude a été menée dans la Zone Expérimentale de Vente du CTIFL à l'été 2025 pour mesurer l'attitude des consommateurs vis-à-vis des calibres, des informations et recettes, du prix à la pièce ou au poids ... Les résultats ont été présentés le **12 décembre** au Comité de Pilotage, résultats sur demande à l'ANEEFEL.



Autres Etudes CTIFL en cours

En octobre, nous avons fait le point sur les dernières études réalisées par le CTIFL. En cours actuellement : les évolutions de la consommation des petits fruits rouges, de l'endive et de l'ail.



Aide Booster

Le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire et Bpifrance renouvellent leur convention et lancent l'« Aide Booster » pour accélérer l'innovation dans les entreprises agroalimentaires.

Les entreprises éligibles seront celles fabriquant des produits alimentaires transformés ou des équipements pour la production ou le conditionnement de ces produits, visant une amélioration de la qualité des produits (nutritionnelle, organoleptique, sanitaire, environnementale, etc.), ou encore développant une stratégie d'approvisionnement et de valorisation de la production agricole française (origine, label, etc.). Pour les entreprises labellisées et lauréates d'InnoTech, cette aide pourra porter uniquement sur des travaux complémentaires à ceux éligibles à l'aide INRAE.

La nature des dépenses éligibles pour cette aide restera identique à celle des précédentes conventions MAASA-BPI France et inclura par exemple :

- des dépenses de personnel de R&D,
- des dépenses en consommables, matériaux et petits équipements,
- des frais de services de conseil,
- des prestations de type scientifique, technique, juridique, économique, stratégique, financier ou de recherche de partenaires, facturées par un tiers.

Plus d'informations sur cette nouvelle modalité (étapes de candidature, calendrier de sélection, etc.) seront communiquées sur le [site du challenge InnoTech](#).



Relations Commerciales

Comme à l'accoutumée, nous réalisons une synthèse des textes et accords interprofessionnels pouvant vous être utiles pour la rédaction de vos CGV et vos relations commerciales plus généralement. Celle-ci vous a été adressée le **18 décembre**, pensez à mettre à jour vos documents commerciaux, et notamment le nouvel accord [interprofessionnel réfaction tarifaire en vigueur pour 2026-2028](#).



Autres documents disponibles

- 🍅 FranceAgriMer : [Fruits et Légumes bio dynamiques de marché, comportements et saisonnalité depuis 2005.](#)
- 🍅 Interfel- FranceAgriMer : [Synthèse de l'étude Pertes et Gaspillage 2025](#)

Sur le site de l'ANEEFEL, [espace adhérent](#) retrouvez :

- Le Veille et Action Social CGF
- Le Communiqué de Presse – Convention MAASA BPIFrance – Aide Booster

A VENIR

Janvier 2026

- 06/01 → Conférence des Présidents des organisations professionnelles Interfel
- 20/01 → Commissions paritaires Branche Expédition Exportation F&L
- 20/01 → Commission Economie Interfel
- 26/01 → Conseil d'administration ANEEFEL
- 27/01 → Journée nationale de rencontre amont-aval Interfel
- 28/01 → Commission Communication Interfel

